



Litige notaire suite à décision juridique

Par **lisedavl**, le **20/09/2010** à **11:04**

Bonjour,

Une décision de justice nous a condamné dans un litige nous opposant à un acheteur pour notre appartement. Cette décision est basée sur le seul fait que les actes du notaire ne sont pas réguliers. Ce notaire a sollicité le CRIDON qui a confirmé ces irrégularités. Aujourd'hui ce notaire traîne des pieds pour rectifier ces actes et solliciter son assurance pour nous dédommager.

Quel recours nous reste-il ?